



Fiche outil

Direction S&I

# Accessibilité des écoles

## Contexte de crise prolongée

Novembre 2022

### Table des matières

|   |    |
|---|----|
| I. Pourquoi traiter de l'accessibilité des écoles dans un contexte de crise prolongée ? ..... | 2  |
| II. À qui cette fiche s'adresse-t-elle ? .....  | 3  |
| III. Comment utiliser cette fiche ? .....   | 3  |
| IV. Comment rendre les écoles accessibles ? .....   | 4  |
| 1. Arriver à l'école.....   | 4  |
| 2. Se repérer, s'orienter.....  | 5  |
| 3. Accéder et se déplacer .....   | 7  |
| A. Accéder au bâtiment et aux locaux .....  | 8  |
| B. Circuler.....  | 11 |
| 4. Utiliser les locaux.....   | 13 |
| A. S'enregistrer/ voir l'administration.....  | 13 |
| B. Étudier .....  | 13 |
| C. S'amuser et faire du sport.....  | 17 |
| D. Se reposer .....   | 19 |
| E. Se restaurer et se désaltérer.....   | 20 |
| F. Se laver les mains .....   | 21 |
| G. Aller aux toilettes.....   | 22 |
| H. S'isoler.....  | 23 |
| I. Se sentir en sécurité .....  | 23 |
| V. Comment s'assurer que les écoles restent accessibles sur le long terme .....               | 25 |
| 1. Gestion de l'accessibilité .....   | 25 |
| 2. Ranger le matériel .....   | 25 |

## I. Pourquoi traiter de l'accessibilité des écoles dans un contexte de crise prolongée ?



Ecole sous tente, Sud Soudan 2013 © Sandrine Bohan-Jacquot



Ecoles semi-durable, Chad 2022 © F. Rabezandriantsoa Bakoly / HI

Dans les contextes dans lesquels HI intervient en contexte de crise prolongée, les écoles sont souvent détruites ou n'existent pas en nombre suffisant. Souvent on intervient dans des bâtiments qui sont préexistants qui ne sont pas nécessairement en "dur" (ex. Tentes, semi-durables).

Les standards nationaux sont difficiles à comprendre / à adapter au contexte et aux capacités des communautés qui souvent établissent les écoles eux-mêmes. Pour autant, l'accessibilité reste un élément clef de l'accès et la participation des enfants en situation de handicap à l'école. Des solutions sont toujours possibles pour améliorer l'environnement scolaire, à bas coût et grâce à des pratiques simples. Il est donc important de traiter la question de l'accessibilité de l'école dans ces contextes et de le faire avec réalisme et bon sens.

Note : Des standards internationaux sont partagés dans cette fiche. Notez bien toutefois que les standards nationaux restent la référence obligatoire.

### L'accessibilité – Qu'est-ce que c'est ?



L'accessibilité est ce qui est concrètement mis en œuvre pour permettre la pleine participation des personnes handicapées.

En rendant accessible, on adapte et conçoit des lieux, des transports, de l'information, (écrite, orale, digitale), des services et des équipements qui prennent en compte les besoins des personnes handicapées, de la façon la plus inclusive et universelle possible.

L'objectif est donc que l'accessibilité permette **l'utilisation par tous** des services, des lieux et équipements, ensemble et **sans que personne ne soit exclu**.

- ➔ Lorsqu'HI réalise des **travaux d'accessibilité**, son rôle est **d'assister le propriétaire du bâtiment et/ou terrain** (le Maître d'Ouvrage) à **définir, piloter et exploiter le projet réalisé par l'architecte et les ouvriers**, donc en tant qu'Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

## NOTE

---

**Tous les handicaps ne sont pas visibles.** Il est donc important d'être à l'écoute des besoins et des difficultés (pour voir, pour entendre, pour comprendre, pour se repérer, pour se déplacer, pour monter/descendre des marches, etc.) afin d'apporter la solution d'accessibilité la plus juste.

**L'accessibilité est utile à tous** : femme enceinte, personne âgée, personne qui s'est blessée (au sport par exemple), portant des charges lourdes, etc.

**Les Organisations de Personnes Handicapées (OPH) ont une expérience et une légitimité pour traiter de l'accessibilité** dans les projets d'éducation inclusive. Impliquer les OPH dans les projets est aussi un droit fondamental inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH, 2006) et dans les normes humanitaires (IASAC, 2019). Dans un projet d'école, en complément des OPH, il est crucial d'impliquer les familles et les enfants handicapés dans les choix à faire et les priorités à donner, car ils seront les utilisateurs de l'établissement et donc les premiers concernés par les aménagements proposés.

## II. À qui cette fiche s'adresse-t-elle ?

Cette fiche s'adresse à tout le personnel impliqué dans les projets d'éducation inclusive en urgence, les chefs de projet, les responsables de l'unité technique, les spécialistes, etc. Ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du projet : décideurs publics, concepteurs (aménageurs, architectes, techniciens, membres de la communauté), le personnel pédagogique et plus généralement tout membre du personnel travaillant dans une école.

## III. Comment utiliser cette fiche ?

Cette fiche présente une vue d'ensemble des points clefs de l'accessibilité à l'école. Elle suit la logique de la chaîne de déplacement et d'usage ou approche AECU (Atteindre, Entrer, Circuler, Utiliser).

Elle liste les principales activités qui ont lieu dans les écoles tout au long d'une journée. Cette fiche ne prétend pas être exhaustive mais est un point de départ pour comprendre les

enjeux de l'accessibilité des écoles dans un contexte de crise prolongée et donne des pistes pour améliorer l'environnement scolaire.

→ Elle sera à terme complétée par des fiches outils focus, plus techniques, sur certaines des catégories présentées ci-dessous.

#### IV. Comment rendre les écoles accessibles ?

En s'assurant que toutes les activités suivantes puissent être effectuées dans l'école, sans que la personne (enfant ou adulte) rencontre des difficultés, quelque-soit son handicap :

1. Arriver à l'école
2. Se repérer, s'orienter
3. Accéder et se déplacer
  - A. Accéder au bâtiment et aux locaux
  - B. Circuler
4. Utiliser les locaux
  - C. S'enregistrer/ voir l'administration
  - D. Étudier
  - E. S'amuser et faire du sport
  - F. Se reposer
  - G. S'isoler
  - H. Se restaurer et se désaltérer
  - I. Se laver les mains
  - J. Aller aux toilettes
  - K. Se sentir en sécurité

##### 1. Arriver à l'école



Il est important que l'enfant, ses proches et les membres du personnel puissent arriver à l'école dans de bonnes conditions, quelque-soit le mode de transport emprunté et puissent

se déplacer jusqu'au bâtiment, sans rencontrer de danger ou d'obstacle. Il est donc impératif de prévoir des **cheminements piétons** :

- ➔ **Accessibles et protégés le long des routes dangereuses (avec du trafic automobile).** (Ex : Chemins sécurisés de minimum 1,50m idéalement protégés des véhicules (ex : peinture blanche au sol), de surface lisse et sans trous, sans différence de niveau ;
- ➔ **Avec une surface plane, sans trous et cailloux.** (Nettoyer le chemin, les cailloux et aplanir, boucher les trous ; )
- ➔ **Sans obstacles et obstructions.** Ne rien garer, entreposer sur les espaces de circulations extérieurs (ex : motos, bois de feux).
- ➔ **Signaler la présence d'enfants par un ou des panneau(x).** C'est d'autant plus important à proximité des écoles pour enfants sourds.

## 2. Se repérer, s'orienter

Tout usager de l'école doit pouvoir repérer l'école et son entrée principale (accessible) à distance, s'orienter depuis les abords du bâtiment et à l'intérieur de l'école et trouver les différents services proposés.

Les personnes en situation de handicap peuvent se trouver en difficulté, voire exclues si la signalétique est absente ou inefficace.



Signalétique indiquant "Ecole" ©Marine Semichon

- ➔ Repérer l'école puis l'entrée principale.
  - ✓ Mettre en place une signalétique aux abords de l'école qui oriente vers l'entrée principale.
  - ✓ Mettre en place une signalétique au niveau de l'entrée de l'école, pour identifier le bâtiment et l'entrée.

➔ **Savoir où on est dans l'école et où sont les différents locaux.**

Ex : les toilettes garçons, filles, accessibles, les salles de classe, la sortie vers la cour de récréation, etc.



Panneau couleur et relief du plan du bâtiment ©Humanité & Inclusion

- ✓ Organiser les locaux de façon claire.
- ✓ Près de l'entrée, afficher un plan expliquant l'organisation du/des bâtiment(s) – qui pourrait d'ailleurs être une réalisation des enfants.
- ✓ Mettre en place une signalétique pour identifier chaque pièce (code couleur, panneau sur le mur à côté de la porte, côté poignée, ou sur la porte si elle reste fermée la plupart du temps).
- ✓ Près de l'entrée, mettre un panneau d'information comprenant les informations essentielles à connaître (horaires, contacts, services dédiés – ex. personne qui parle la langue des signes).

➔ **Savoir ce qu'il se passe.**

- ✓ S'assurer que l'information communiquée est compréhensible par tous.

## Signalétique accessible - comment faire ?

---

- ✓ La signalétique doit être **visible**.

S'assurer que le panneau contraste fortement en tonalité avec le mur (ou l'arrière-plan) et que le texte contraste avec le panneau. Si des couleurs sont utilisées, imaginer les transformées en noir et blanc (nuances de gris) pour savoir si le contraste est suffisant.

[Principes d'analyse du contraste de tonalité \(EN\).](#)



Niveaux de gris

- ✓ La signalétique doit être **lisible**.

- Choisir une police de caractère simple, sans empattement (ex : Arial, Calibri, etc.) ;
- Écrire en lettres minuscules. Seule la première lettre des mots est en majuscule. Ex : Salle de Classe.
- Choisir des tailles de lettres suffisamment grandes, en fonction de la distance de lecture :
  - Distance de lecture de 0,76 m : lettres de 2,5 cm de haut ;
  - Distance de lecture de 1,5 m : lettres de 5 cm de haut ;
  - Distance de lecture de 3 m : lettres de 10 cm de haut ;
  - Distance de lecture de 6 m : lettres de 20 cm de haut ;
  - Distance de lecture de 9 m : lettres de 30 cm de haut.



Signalétique d'identification -©Marine Semichon

- ✓ La signalétique doit être **compréhensible**.
- ✓ Les messages communiqués sont simples et courts.
- ✓ **Utiliser des codes de couleur pour faciliter l'orientation.** Par exemple : peindre la porte de la salle de classe d'une couleur et reprendre la même couleur sur le panneau indiquant la salle. Et ainsi de suite avec une couleur différente pour chaque local ou salle, en fonction de sa destination.

## NOTE

La signalétique peut être fabriquée avec des panneaux de bois peints, de la peinture directement sur les murs ou les portes. L'important est simplement de bien respecter les principes de contrastes de tonalités, taille de caractère, etc.

### 3. Accéder et se déplacer

L'objectif est de permettre à toutes personnes autorisées de pouvoir entrer dans l'école, y circuler sans contrainte et d'accéder à l'ensemble des locaux.

## A. Accéder au bâtiment et aux locaux

S'il y a une différence de niveau entre les abords de l'école et la porte d'entrée, cela peut présenter un obstacle pour de nombreuses personnes. Ainsi, avant de faire un aménagement, il est important de comprendre quelles sont les préférences des usagers de l'école. Par exemple, pour certaines personnes handicapées, il sera plus simple d'utiliser un escalier qu'une rampe. De même une main-courante bien conçue peut aider de nombreuses personnes, servant alors d'appui et de guide (pour les personnes avec une déficience visuelle).

**Dans tous les cas, il est préférable de demander d'abord aux personnes concernées quelles sont leurs préférences.**

➔ **Rampe** : S'il y a une différence de niveau entre l'entrée et les abords de l'école, et que celle-ci est trop importante pour simplement niveler le sol, il peut être nécessaire d'aménager une rampe pour des utilisateurs de fauteuil roulant, faire passer des chariots de transport de matériel, des poussettes, etc. La rampe sera aménagée comme suit :

- ✓ Avoir une largeur minimum de 1,50m ;
- ✓ Ne pas être plus pentue que 5% sur une distance de 10m maximum. Au-delà, elle devient impraticable pour les utilisateurs de fauteuil roulant, voire dangereuse (risque de chute),
- ✓ Avoir une pente de maximum 8% sur 2m, si pas d'alternative possible ;



Rampe trop pentue, Fourkoulom, Tchad 2022

- ✓ Au-delà de cette distance, des paliers de 1,20m de long sont aménagés.
- ✓ Une main-courante continue de 1m de haut est installée de chaque côté de la rampe. Elle peut permettre aussi d'éviter les chutes, en cas de différence de niveau importante.

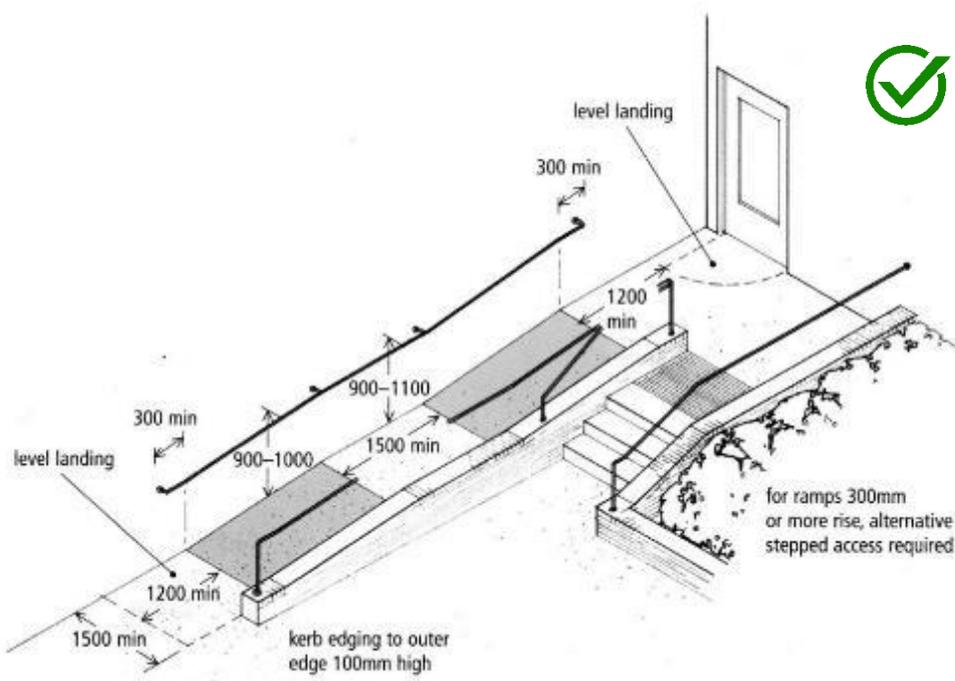
- ✓ Avoir un seuil (ou ressaut) en bas et en haut de la rampe de moins de 1 cm.



Rampe non accessible



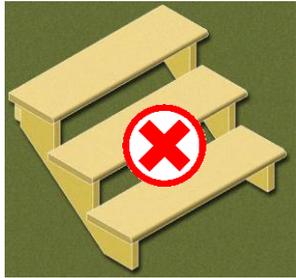
Rampe accessible



Aménagement montrant une rampe et un escalier accessibles

- ➔ **Escalier** : Un escalier bien conçu est un élément de la chaîne d'accessibilité. Il est complémentaire à la rampe, certaines personnes préférant utiliser un escalier plutôt qu'une rampe, lorsque celui-ci est bien conçu. L'escalier sera aménagé comme suit :
- ✓ Avoir une largeur de minimum 1,20m ;
  - ✓ Les paliers hauts et bas font 1,20m de long, hors du débattement de porte (porte qui s'ouvre) ;
  - ✓ Il n'y a jamais de marche isolée (elles sont dangereuses, car peu visibles) ;
  - ✓ Les marches sont de hauteur et longueur égales ;

- ✓ Les marches ont une hauteur de 15 à 17 cm ;
- ✓ Les marches ont une longueur de 28 à 42 cm ;



- ✓ Ne pas avoir de marche ouverte (sans contremarche);
  - ✓ Avoir une main-courante de couleur contrastée continue de 1m de haut, installée de chaque côté de l'escalier.
  - ✓ Les nez de marches (rebord des marches) sont peints d'une couleur contrastée.
  - ✓ Avoir des bandes podotactiles (rugueuse) de couleur contrastée sur le palier en haut de l'escalier, pour prévenir les chutes.
- ➔ **Portillons et portes :** Les portillons d'accès aux abords et l'entrée principale de l'école doivent être accessibles à tous. Tout le monde les utilise, sans distinction. De même les portes permettant d'accéder à tous les locaux doivent être accessible.

**Pensez à la règle du poing !**

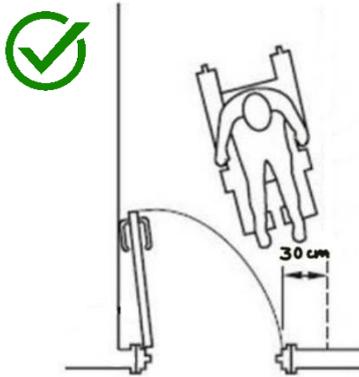
Une porte / une poignée / un robinet / etc. est accessible s'il peut être actionné point fermé.



Ouverture avec le poing fermé -©Marine Semichon

Portillons et portes sont conçus comme suit :

- ✓ Une largeur de passage de 1m minimum pour portillon et entrée principale ;
- ✓ Une largeur de passage de 80cm minimum pour les portes d'accès aux locaux ;



- ✓ Prévoir du côté d'ouverture de la porte, un espace de 30 cm entre la porte et le mur pour permettre à une personne en fauteuil roulant de s'approcher de la porte ;
- ✓ Avoir un contraste de tonalité (couleur) avec les murs adjacents – pour les repérer ;
- ✓ Avoir une poignée et un loquet qui peuvent être utilisés avec une dextérité limitée (pour le tester, vérifier avec le point fermé). Une poignée béquille est le plus adapté.
- ✓ Les enfants doivent pouvoir ouvrir les portes seuls. Les portes doivent donc être faciles à ouvrir, avec des poignées à une hauteur de 1 m max. du sol, et ne nécessitant pas trop de force pour l'actionner (remplacement progressif des anciennes portes).

## B. Circuler

Pour aller d'un point à un autre, chaque individu doit pouvoir circuler librement ; avant d'accéder aux locaux, mais aussi au sein même des locaux, par exemple, dans la salle de classe.

➔ **Espaces de circulation** : Les espaces de circulation :

- ✓ Une largeur de minimum 1,20m avec des zones élargies de minimum 1,50m de large par 1,50m de long, pour permettre à une personne en fauteuil roulant de se retourner ou 2 personnes de se croiser ;
- ✓ Tous les éléments de mobilier doivent être positionnés de sorte à laisser libre un espace de circulation de minimum 1,2 mètre de large, sans créer d'obstacle.

## ➔ Luminosité et contraste visuel et tactile (au pied ou à la main)

Afin de permettre à tous les usagers de l'école, particulièrement aux personnes avec une déficience visuelle, de bien appréhender l'environnement dans lequel ils se trouvent et de circuler sans difficulté, il est essentiel de :

- ✓ Fournir un éclairage suffisant et homogène (lumière naturelle en journée et si nécessaire, lumière artificielle la nuit) ;
- ✓ Accentuer l'éclairage dans les zones où il pourrait y avoir un risque de chute (ex : escalier) ;
- ✓ Assurer un contraste de tonalité suffisant entre le sol et les murs, les portes et les murs, le mobilier et les murs ;



Bandes podotactiles (en cailloux) pour le guidage © HI Cambodia 2012

- ✓ Mettre des bandes podotactile (rugueuse) et contrastée en couleur sur le palier en haut des escaliers et des nez de marches contrastés), pour prévenir les chutes.
- ✓ Si besoin, faciliter le guidage des enfants non-voyants avec une main-courante (par exemple une corde) dans les circulations et/ou une bande podotactile au sol dans les grands espaces.



Ombrière

Aménager des espaces ombragés, sous des arbres ou sous des ombrières (structures simple avec un toit opaque qui crée de l'ombre ( par exemple en toile tendue). Ces espaces ombragés peuvent être dans la cour de récréation, à l'endroit où les enfants se restaurent, etc.

#### **4. Utiliser les locaux**

Une école inclusive est une école dans laquelle les enfants en situation de handicap peuvent avoir accès à tous les locaux et espaces pour pouvoir participer au même titre que les autres enfants à toutes les activités de la vie scolaire.

##### **A. S'enregistrer/ voir l'administration**

Un enfant doit pouvoir accéder à l'administration pour plusieurs raisons ; par exemple pour s'inscrire à l'école, mais aussi participer à une réunion avec ses parents et enseignant(s), pour discuter des adaptations nécessaires, amener un document à l'administration, etc.

Il est d'ailleurs utile de :

- ✓ Faire une visite de l'école avant la rentrée pour permettre à l'enfant de découvrir son futur environnement scolaire dans le cadre de sa transition de la maison/de l'école maternelle/d'une nouvelle école.
- ✓ Faire une marche à travers l'école avec les enfants lors d'un audit / d'un plan inclusif de l'école / choix de priorités de travaux d'accessibilité afin d'identifier les difficultés principales des enfants en situation de handicap.

##### **B. Étudier**

**Étudier, c'est l'objectif principal avec la socialisation. C'est d'abord la classe.**





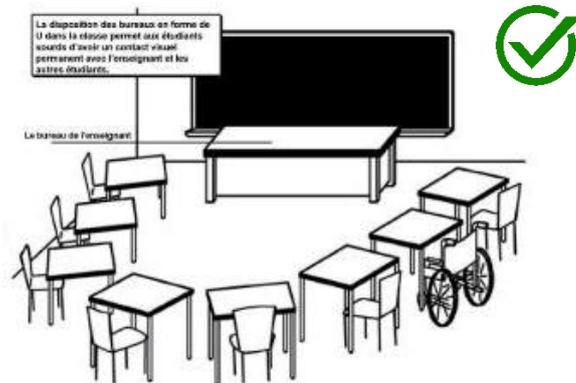
Potager ombragé DPRK 2015 © Sandrine Bohan-Jacquot / HI



Mauvaise accessibilité de l'entrée de la salle informatique Malawi 2014 © Sandrine Bohan-Jacquot

Les espaces sont généralement contraints mais on peut toujours :

- ✓ Arranger les tables en U (pour que les élèves se voient) ou de façon à travailler en groupe ;



Adapté de ©Deaf culture\_Sarah Riazati par UNICEF

- ✓ Utiliser des tables découpées pour permettre à un enfant en fauteuil roulant de s'asseoir, sans être gêné par les accoudoirs du fauteuil.

[Illustration de la table découpée](#)



Bureau adapté à un utilisateur en fauteuil roulant © AbleData

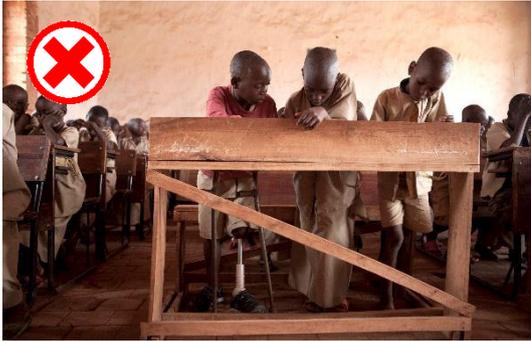


Table-banc © HI Burundi

- ✓ Éviter les tables-bancs peu accessibles et préférer une natte si l'espace ne permet pas de mettre des tables,
- ✓ Baisser un tableau (pour qu'un enfant en fauteuil puisse écrire),
- ✓ Laisser des espaces de circulation (pour qu'un enfant aveugle se déplace sans obstacle),
- ✓ Aménager un coin calme (pour qu'un enfant qui en a besoin se pose),
- ✓ Repeindre le tableau en noir, lorsqu'il a été beaucoup utilisé, pour avoir assez de contraste avec la craie blanche et permettre ainsi aux enfants de suivre les cours.
- ✓ Éviter une lumière directe (pour qu'un enfant à vision réduite ne soit pas gêné),
- ✓ Mettre des tissus au murs / fenêtres pour minimiser le bruit ambiant,
- ✓ Bien ranger le matériel pédagogique,  
Utiliser les murs (pour afficher les informations utiles comme un emploi du temps visuel).

**“Attention trop d'information tue l'information !”**



Chaise de maintien Burkina Faso 2013 © Sandrine Bohan-Jacquot

- ✓ Utiliser des chaises adaptées (pour un meilleur maintien), des rondins de bois suffisamment hauts pour servir d'assise, etc.

### C. S'amuser et faire du sport

S'amuser est crucial; c'est de cette façon que les enfants apprennent.

Il doit y avoir des activités ludiques en classe (avec ou sans matériel) et bien sûr dans la cour et autres espaces sportifs dédiés.

#### → La cour de récréation

- ✓ La cour doit être sans danger (ex. motos, trous, cailloux, ordures, aires de jeux rouillées, etc.).
- ✓ Il doit y avoir des espaces pour tous, petits et plus grands, et pas seulement pour les garçons qui font du foot.
- ✓ S'il y a des aménagements ludiques (ex. balançoires, parcours...), ils doivent être sûrs et accessibles à tous et permettre aux enfants de se dépenser, s'amuser en prenant des risques raisonnables.

#### Note

Il ne s'agit pas de faire des espaces séparés mais de espaces où les enfants avec ou sans handicap peuvent jouer ensemble.

- ✓ On peut faire de beaux espaces de jeux avec du matériel recyclé comme des pneus .
- ✓ [Ressource Growing Together avec principes et exemples](#)
- ✓ [Kilili Breaking barriers through play Policy Guidelines and a Technical Manual for Making Play Spaces Inclusive](#)

- ✓ Il est important de matérialiser les espaces, par une démarcation physique et contrastée en couleur, sans que cela ne crée un obstacle ou un danger pour les enfants.
- ✓ Une zone de repos à l'ombre (d'une ombrière ou d'un arbre) peut être mise en place pour les enfants qui ne peuvent/ veulent pas courir ou souhaitent se reposer ou faire des jeux calmes.



Jeux en extérieur © Growing Together HI Bangladesh



Jeux en extérieur © Growing together HI Thaïlande

## ➔ Terrain de sport

Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une activité physique comme tous les enfants.

- ✓ Travailler la matérialisation de terrain(s) de sport (marquage au sol contrasté sans relief) et mettre à disposition des enfants du matériel sportif est stimulant.
- ✓ Veiller à ne pas monopoliser toute la cour pour le sport, certains enfants ont besoin de calme et néanmoins d'espace pour jouer.
- ✓ Signaler les obstacles s'il y en a qui ne peuvent pas être supprimés.
- ✓ Penser à mettre à disposition différents types d'équipement (pas uniquement un ballon) et à vous assurer que tous les enfants peuvent jouer quel que soit leur genre ou handicap.
- ✓ Mettez en place des règles/horaires si nécessaires !
- ✓ [Manual for the professionals in adapted physical activity](#), Humanity & Inclusion 2011

## D. Se reposer

Se reposer est indispensable pour certains enfants qui ont des difficultés de concentration, de gestion de leur comportement ou une santé plus fragile par exemple. Les enfants qui ont des difficultés à se déplacer ou qui se fatiguent vite peuvent aussi avoir besoin d'assises lors de leurs déplacements dans l'école ou des pratiques sportives.

## ➔ Zones de repos

Il est donc impératif d'aménager des zones qui permettent aux enfants (et adultes) de s'asseoir : dans la classe, dans la cour (à l'ombre), le long d'un cheminement long (prévoir des assises tous les 50m).

Le mobilier choisi pour les assises sera d'une couleur qui contraste fortement en tonalité avec le reste de la pièce ou de l'environnement, pour être localisé facilement et de ne pas créer d'obstacle (pour les enfants malvoyants par exemple).

## ➔ Salle de ressource (à bas coût)

Si l'espace le permet on peut dédier une salle ou simplement un coin de classe avec une natte.

Cet espace peut :

- ✓ Permettre aux enfants qui en ont besoin de s'isoler, se calmer, faire un break, peut-être même dormir le cas échéant.
- ✓ Être aménagé pour être confortable, reposant, calme.
- ✓ Servir à entreposer les ressources pédagogiques, une petite bibliothèque, etc.
- ✓ Servir de mini-centre de ressources pour des remédiations, temps pédagogiques en petit groupe et/ou lieu de confidentialité lorsque c'est nécessaire pour des discussions privées avec les enfants et/ou leurs parents.



Salle de ressource Ethiopie ©Julia McGeown /HI



Salle de ressource Ethiopie ©Julia McGeown /HI

## E. Se restaurer et se désaltérer

Dans les situations de crises, la cantine scolaire est le meilleur allié de l'école, c'est une nécessité pour beaucoup d'enfants, le moyen d'éviter des retards de développement liés à la malnutrition et un "produit d'appel" pour les familles.

- ✓ La restauration peut être faite sur place (ex. Cuisine par des membres de la communauté), via des distributions ou des petits vendeurs.
- ✓ Les enfants mangent souvent assis par terre. Il est important que les enfants en situation de handicap puissent y accéder facilement (ex. sans avoir à marcher beaucoup, sans être oubliés des distributions) et puissent s'installer confortablement pour manger.

- ✓ Des assises peuvent être prévues, par exemple des rondins de bois, pour leur permettre de manger de façon confortable.
- ✓ On peut prévoir une zone spécifique où les enfants pourront s'installer pour manger., à l'ombre de préférence pour avoir de la fraîcheur.
- ✓ Les écoles n'ont pas toutes accès à un puits ou à des réservoirs d'eau potable., mais si c'est le cas, veiller à ce que le point d'eau soit accessible également aux enfants en situation de handicap.



Enfants déjeunant, Ghana 2013 © Sandrine Bohan-Jacquot



Allée accessible Bénin ©HI

## F. Se laver les mains

C'est une mesure d'hygiène basique qui prévient beaucoup de maladies et potentiellement des handicap (ex. infection des yeux). Les écoles ont souvent des réservoirs d'eau (non potables), aux sanitaires / devant les classes pour que les enfants se lavent les mains. Ces réservoirs ne sont pas toujours à hauteur des enfants en fauteuil par exemple ou accessible sans aide pour des enfants avec des difficultés motrices (ex. tourner un robinet).



Femmes se lavant les mains, Nepal © HI

© @BwanaMdogo1



Enfant se lavant les mains Burkina Faso 2013 © Sandrine Bohan-Jacquot

## G. Aller aux toilettes

*Faire ses besoins, changer ses protections menstruelles, se laver les mains, se changer (par exemple pour faire du sport).*

Des sanitaires doivent être disponibles pour tout le monde, y compris pour les enfants et adultes en situation de handicap, les utilisateurs de fauteuils roulants, les personnes ayant des difficultés à marcher, avec une distinction garçon/ fille et pour des enfants en bas âge, pour les écoles maternelles.

- ✓ Ces sanitaires doivent rester en libre-service et ne pas être verrouillés de l'extérieur (clés, etc.).
- ✓ La porte de la toilette doit pouvoir être facile à ouvrir et fermer avec un poing fermé, y compris le loquet, en tant qu'adulte ou enfant.
- ✓ Les cabines de toilettes doivent être visibles à distance, pour permettre au personnel d'effectuer une surveillance naturelle.
- ✓ Prévoir au moins un sanitaire accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant pour chaque sexe : garçon et fille.
- ✓ Les dimensions intérieures d'une toilette accessible sont de minimum 1,5 mètre de large par 2,2 mètres de long.
- ✓ La porte s'ouvre vers l'extérieur, sans que cela crée un obstacle pour les personnes qui circulent dans l'école.



Toilettes accessibles



© Jones and Reed (2005) – une chaise à trou est à ajouter pour le toilette soit accessible

## H. S'isoler

Des enfants en situation de handicap peuvent avoir besoin de s'isoler; par exemple pour se calmer (enfants avec des troubles du comportement), des enfants qui ne supportent pas trop de sollicitations visuelles et auditives, un enfant qui a besoin de repos, de se changer, etc.

Un coin calme est utile. Il peut être dans la salle de ressources, un **espace ami de l'enfant**.

Il est de préférence calme, confortable (avec une natte/un coussin) permettant un peu de discrétion si possible.

## I. Se sentir en sécurité

L'école et ses abords est un environnement où l'enfant et l'adulte, y compris lorsqu'il est en situation de handicap, doit être et se sentir en sécurité.

Il est donc important que :

- ✓ Une surveillance naturelle soit possible par la configuration du lieu : « je sais ce qu'il se passe dans tous les endroits de l'école » ;
- ✓ L'enfant ne reste pas seul avec un adulte ;
- ✓ Les aménagements sont faits de sorte que l'enfant ne se fasse pas renverser, qu'il ne puisse pas tomber (travées pour l'eau, odres brûlées) ;
- ✓ Que les déchets soient gérés et donc ne soient pas faciles d'accès pour les enfants ;

- ✓ L'enfant se sente en sécurité (dont boîte de plaintes, toilettes pas trop éloignées/en vue) ;
- ✓ Mettre en place une signalétique avec des messages (contre le harcèlement, la présence d'armes dans les écoles, etc.) ;
- ✓ Si possible installer une clôture autour de l'école (contre les animaux, les adultes externes à l'école, etc.);
- ✓ S'il y a des procédures d'évacuation, s'assurer qu'elles sont compréhensibles pour les enfants en situation de handicap.



Boîte de plainte inaccessible  
Uganda 2022 ©Sandrine Bohan-  
Jacquot/Hi



Ordures brûlées Ghana 2013 © Sandrine Bohan-Jacquot

## V. Comment s'assurer que les écoles restent accessibles sur le long terme

### 1. Gestion de l'accessibilité

Il est important que l'école soit gérée et entretenue de sorte à maintenir un bon niveau d'accessibilité.

Si des équipements sont cassés, des ampoules non remplacées, des éléments de mobiliers déplacés et abimés, des déchets non gérés, certains enfants et adultes ne pourront plus accéder ou utiliser les locaux.

**Aucun local ne doit être fermé à clé durant les horaires d'ouverture de l'école.**

- ✓ **Les toilettes ne doivent pas être fermés à clé** (on peut bien sûr les fermer de l'intérieur lorsqu'ils sont occupés, avec un verrou facile à utiliser – voir la règle du poing fermé). Lorsque les toilettes sont libres d'accès et donc utilisés par la communauté, il faut mettre en place un système de sensibilisation (pour expliquer les conditions d'hygiène de ce lieu) et de nettoyage (ex : des personnes qui se relayent pour nettoyer) afin qu'ils restent propres.
- ✓ **Le lieu de stockage du matériel pédagogique doit lui aussi rester ouvert.** Si jamais il est décidé de le fermer, il faut alors s'assurer qu'un enseignant a bien le double des clés.

### 2. Ranger le matériel

**Protéger ne veut pas dire rendre inaccessible.**

Voici quelques conseils pratiques :

- ✓ Si besoin de stocker du matériel, il est possible d'utiliser des cantines militaires en remplacement des armoires. Les cantines protègent aussi des intempéries.
- ✓ Utiliser des étagères pour ranger les livres et le petit matériel permet de le retrouver rapidement et de ne pas abimer le matériel pédagogique.



Ouvrages scolaires mal rangés, difficile d'y accéder et ils vont s'abîmer, Tchad 2022 © Sandrine Bohan-Jacquot/Hi



Étagère avec les ouvrages scolaires, Tchad 2022 © Sandrine Bohan-Jacquot/Hi

### Un outil de diagnostic simple

Voir également [l'outil d'évaluation rapide de l'accessibilité physique des écoles dans les situations de crise](#), qui contient une liste de vérification de 20 questions assorties de recommandations pour aider à mettre en œuvre l'évaluation de manière participative et à hiérarchiser les travaux d'accessibilité.

### N'oubliez pas !

L'accessibilité est un droit (article 9 de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées, 2006). L'Observation générale n° 4 (2016) du CRDP sur l'éducation inclusive souligne que les cadres d'apprentissage temporaires doivent être accessibles en termes d'équipements, d'installations, d'orientation et de langue des signes locale, et que des aménagements raisonnables doivent être prévus.

## **Autres références générales**

### **Pour plus d'information sur l'accessibilité des écoles :**

- ✓ [Accessibility tips for inclusive education projects](#) Humanity & Inclusion 2019
- ✓ [Evaluation rapide de l'accessibilité des écoles en situation de crises. Humanity & Inclusion 2022](#)
- ✓ [Making schools accessible to children with disabilities](#) UNICEF 2016
- ✓ [Access to School and the Learning Environment Physical, Information and Communication](#) UNICEF 2014
- ✓ [The accessibility toolkit](#) UNICEF 2022

### **Pour une référence sur l'inclusion du handicap dans l'humanitaire / l'urgence :**

- ✓ [Disability Checklist for Emergency Response](#) Handicap International
- ✓ [Inclure les enfants handicapés dans l'action humanitaire \(éducation\)](#) UNICEF 2017
- ✓ [Accessibility Toolkit, Section C. Accessibility in emergencies](#) UNICEF 2021

### **Pour plus d'information sur le WASH accessible :**

- ✓ [Guide de mise en œuvre WASH dans les écoles dans les urgences et crises prolongées](#), Humanité & Inclusion 2021
- ✓ [Water, Sanitation and Hygiene for Schoolchildren in Emergencies – A guide for Teacher. Unicef. Nov 2011.](#)
- ✓ [Inclusive handwashing station accessibility tips](#) Humanity & Inclusion 2020
- ✓ [Inclusive Tippy Tap accessibility tips](#) Humanity & Inclusion 2020

### **Pour plus d'information sur le jeu accessible**

- ✓ [Inclusive play space for all, Growing together](#), Humanity & Inclusion 2019
- ✓ [Kilili Breaking barriers through play Policy Guidelines and a Technical Manual for Making Play Spaces Inclusive](#) 2016
- ✓ [Manual for the professionals in adapted physical activity](#), Humanity & Inclusion 2011

Plus de documents sont également disponibles dans la [Communauté de Pratique Education](#)

### **Pour plus d'information sur la mise en œuvre de l'accessibilité :**

- ✓ [Fiche outil: Travailler avec des organisations de personnes handicapées. 2022](#)

- ✓ [Accessibility checklist – Accessibility toolkit UNICEF 2022](#)
- ✓ [Accessibility Assessments – Accessibility toolkit UNICEF 2022](#)

**Pour une référence plus technique incluant des infrastructures solides**

- ✓ [Établir un diagnostic d'accessibilité dans les pays à revenus faibles et intermédiaires](#), Handicap International 2014
- ✓ [Fiches sur l'accessibilité des infrastructures](#) Humanité & Inclusion